VILLAGE DE GÎTES DE BARRE DES CEVENNES

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DU BUDGET ANNEXE DU VILLAGE DE GÎTES

L'article L1612–35 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune.

Le compte financier unique retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées pour l'année 2025.

Le compte financier unique a été voté le 17 avril 2026 par le Conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouverture de la mairie et est disponible sur le site internet de la commune (https://actes.barredescevennes.fr/documents-financiers/).

I. La section d'exploitation

A. Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent du village de gîtes.

La principale recette du village de gîtes repose sur les locations des gîtes et les services proposés.
Les recettes de fonctionnement 2025 représentent 394 563,91 €.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les rémunérations du personnel du village de gîtes, l'entretien et la consommation des bâtiments, les achats de matières premières et fournitures et les prestations de services effectuées.
Les dépenses de fonctionnement 2025 représentent 311 941,12 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

B. Les principales dépenses et recettes de la section

Dépenses	**Montant**	**Recettes**	**Montant**
Charges à caractère général	128 441,60 €	Atténuations de charges	841,22 €
Charges de personnel	56 519,32 €	Ventes prestations	391 084,27 €
Autres charges de gestion courante	80 ;85 €	Autres produits de gestion courante	2 478,33 €
Charges exceptionnelles	126 899, 35 €	Produits exceptionnels	160,09€
Total général	311 941,12 €	Total général	394 563,91 €

Date de transmission de l'acte: 12/05/2026
Date de reception de l'AR: 12/05/2026
048-214800195-DE_2026_036-DE
A G E D I

Des corrections d'écritures sur des exercices antérieurs, pour régularisation de (TVA erronée et/ou suppression de la contraction de dépenses et de recettes, gonflent artificiellement les dépenses de 24 840,89€ et les recettes de 168 057,33 €.

II. La section d'investissement

A. Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.
Pour un foyer, l'investissement a trait à tout à ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule …
Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes : 2 types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement), et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Les recettes d'investissement 2025 représentent 81 461,66 €.
Les dépenses d'investissement 2025 représentent 18 649,50 €.

B. Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	**Montant**	**Recettes**	**Montant**
Immobilisations en cours	11 024,00 €	Subventions d'équipement	17 175,20 €
Travaux de bâtiments	2 380,00 €	Immobilisations en cours	9 259,20 €
Installations générales	2 174,93 €	Dotations, réserves	55 027,26 €
Autres	1 205,33 €		
Mobilier	777,74 €		
Total général	18 649,50 €	Total général	81 461,66 €

Des corrections d'écritures sur des exercices antérieurs, pour modification d'imputations erronées, gonflent artificiellement les dépenses de 10 816,00 € et les recettes de 9 259,20 €.

C. Les principaux projets de l'année 2026.

Les principaux projets d'investissement en 2026 sont les suivants :

- Remplacement de menuiseries dans différents gîtes,
- Aménagement de l'accueil.

D. Des subventions d'investissement reçues

Des subventions ont été reçues pour l'installation de la chaudière à granulés.

Date de transmission de l'acte: 12/05/2026
Date de reception de l'AR: 12/05/2026
048-214800195-DE_2026_036-DE
A G E D I

III. Les données synthétiques du budget récapitulation

Recettes de fonctionnement : 394 563,91 €
Dépenses de fonctionnement : 311 941,12 € €

Recettes d'investissement : 81 461,66 €
Dépenses d'investissement : 18 649,50 €

Date de transmission de l'acte: 12/05/2026
Date de reception de l'AR: 12/05/2026
048-214800195-DE_2026_036-DE
A G E D I